

Lausanne, le 10 octobre

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **1 (1863)**

Heft 46

PDF erstellt am: **16.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-176759>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis

LITTÉRATURE NATIONALE — AGRICULTURE — INDUSTRIE

PRIX DE L'ABONNEMENT (franc de port) :

Un an, 4 fr. — Six mois, 2 fr. — Trois mois, 1 fr.

Tarif pour les annonces : 15 centimes la ligne ou son espace.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes; — au Cabinet de lecture place de Saint-Laurent, à Lausanne; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur Vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Avis. — Les personnes qui, dès aujourd'hui, s'abonneront pour la seconde année, commençant au 1^{er} décembre 1863, recevront le journal gratis jusqu'à cette époque.

Lausanne, le 10 Octobre.

Au 1^{er} décembre prochain, le *Conteur Vaudois* terminera la première année de son existence. La bienveillance avec laquelle il a été accueilli, les nombreuses marques d'encouragement qu'il a reçues, ont été pour la rédaction de cette feuille un motif de persévérer dans son œuvre. Quelques-unes des personnes qui ont soutenu le *Conteur* par leur collaboration, en écrivant pour lui des articles auxquels le public a rendu toute justice, sont venus promettre leur concours actif et s'associer plus directement à l'entreprise, qui leur est déjà redevable d'une part notable de son succès.

Nous annonçons donc aujourd'hui la seconde année du *Conteur Vaudois*.

La rédaction continuera de traiter ses sujets à un point de vue essentiellement national et s'efforcera de mériter les témoignages de sympathie qu'elle reçoit chaque jour.

Agriculture.

FÉCONDATION ARTIFICIELLE DES VÉGÉTAUX.

Nous reproduisons, d'après les journaux français, les détails qui suivent sur les travaux récents que M. Hooibrenck a entrepris sur la fécondation artificielle des céréales, des arbres fruitiers et de la vigne. Quoique cette question soit encore à l'étude, nous croyons que les résultats obtenus sont déjà assez concluants pour qu'ils méritent d'attirer l'attention de nos agriculteurs.

Chacun sait que les fleurs renferment un organe femelle ou *pistil* et un organe mâle, les *étamines* qui

fournissent le *pollen*. Celui-ci est une poussière très-fine qui venant à tomber sur le pistil le féconde et détermine la formation du fruit. Mais il arrive fréquemment que le vent, la pluie, etc., entraînent au loin le pollen, la fécondation ne se produit pas complètement et un grand nombre de fleurs tombent sans donner de fruit. C'est pour éviter cette déperdition de la poussière fécondante que M. Hooibrenck a eu l'idée de la recueillir pour la distribuer aux organes femelles parvenus à leur complet développement.

L'appareil dont il se sert se compose d'une corde de soixante à septante pieds à laquelle sont attachés des brins de laine de onze à douze pouces de longueur. Ces brins de laine doivent être assez nombreux pour se toucher; une petite balle de plomb de la grosseur d'une chevrotine est attachée à l'extrémité d'une partie d'entre eux, de cinq en cinq fils.

L'appareil est passé sur les épis au moment de la floraison, de manière à les secouer légèrement. Trois personnes sont employées à cette opération: un homme à chaque extrémité de l'appareil et un enfant vers le milieu pour soutenir la corde.

L'opération doit être répétée trois fois, à deux jours d'intervalle. La première fois, elle doit avoir lieu au moment où le pollen se développe d'une manière sensible.

La dépense nécessaire pour féconder deux ou trois arpents ne s'élèverait, dit-on qu'à deux francs, en répétant l'opération trois fois comme nous venons de l'indiquer. L'appareil lui-même ne coûterait pas plus de cinq à six francs et peut durer fort longtemps.

Pour les arbres fruitiers, M. Hooibrenck emploie une autre méthode dont il modifie l'application, suivant qu'il s'agit d'espaliers ou d'arbres en plein vent. Voici comment il opère à l'égard des espaliers: à l'époque où les fleurs s'épanouissent, il touche délicatement les stigmates avec le doigt enduit de miel, puis lorsque toutes les fleurs sont ainsi préparées, il passe sur l'ensemble une petite houppe à poudrer, mais à duvet un peu court; le pollen déplacé par le frôlement de la houppe tombe sur les stigmates emmiellés, y adhère, et la fécondation se trouverait, dit-on, assurée, à ce